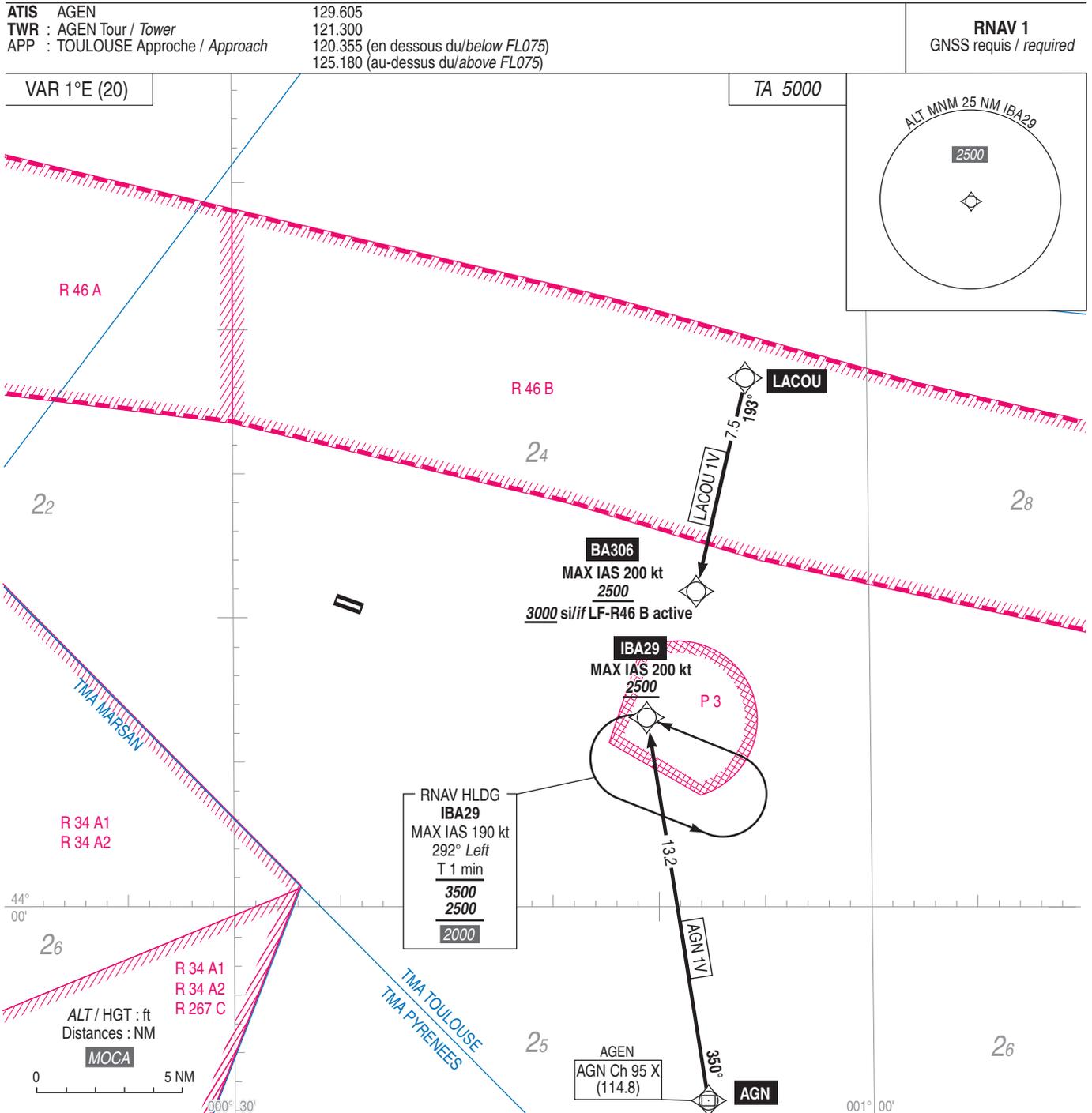


**AGEN LA GARENNE  
STAR RNAV RWY 29**  
(Protégées pour / Protected for CAT A, B, C)



**PANNE DE RADIOCOMMUNICATION**

Suivre ou rejoindre la STAR autorisée ou à défaut la plus proche. Se présenter à l'IAF au dernier niveau assigné collationné s'il est utilisable dans l'attente, à défaut au niveau le plus élevé de l'attente.  
Attendre à ce niveau jusqu'à l'heure la plus tardive des deux heures suivantes :  
- HAP  
- Heure d'arrivée dans l'attente plus 10 minutes.  
Descendre dans le circuit d'attente.  
Quitter l'IAF pour entreprendre la procédure d'approche.  
Si le pilote a connaissance du QFU en service : appliquer la procédure décrite dans la réglementation nationale.  
Si le pilote n'a pas connaissance du QFU en service : suivre la procédure d'atterrissage publiée (suivie éventuellement d'une procédure MVL en fonction du vent).

**PANNE DE RADIOCOMMUNICATION suivie d'une API**

Si l'atterrissage se révèle impossible dans les délais réglementaires, se dérouter vers le terrain de dégagement prévu au PLN en suivant le SID approprié ou départs omnidirectionnels, en montée vers l'altitude de sécurité en route ou FL 070 pour les aérodromes situés dans les limites latérales de la TMA Toulouse.

**RADIOCOMMUNICATION FAILURE**

Continue on or join the cleared Standard Terminal Arrival Route (STAR), or, failing this, the nearest STAR.  
Fly to the Initial Approach Fix (IAF) at the last assigned and confirmed FL that can be used for holding, or at the highest holding level.  
Hold at this level until the later of these two times :  
- Expected Arrival Time (EAT)  
- Arrival time in the holding plus 10 minutes.  
Descend in the holding pattern.  
Leave the IAF and initiate the approach procedure.  
If the pilot knows the active runway (QFU) : comply with the procedure described in national regulations.  
If the pilot does not know the QFU : comply with the published landing procedure (followed where appropriate by a circle to land, depending on the wind).

**RADIOCOMMUNICATION FAILURE followed by a missed approach**

If a landing cannot be completed within the laid down time limits, fly to the diversion airfield identified in the Flight Plan, following the appropriate SID or omnidirectional departure procedures, climbing to en-route safety height or FL 070 for airfields situated within the lateral limits of the Toulouse TMA.